



POSTE : **CONSEILLER(E) EN MUTUALISATION ET DÉVELOPPEMENT DE PROJETS**
SUPÉRIEUR : **Directeur du soutien aux coopératives**
SECTEUR: **Planification et travaux immobiliers**

PRÉSENTATION DE L'ORGANISATION

La Fédération des coopératives d'habitation intermunicipale du Montréal métropolitain (FECHIMM) est l'un des plus importants acteurs immobiliers du Grand Montréal et la plus grande fédération régionale de l'habitation coopérative au Québec. Fondée en 1983, elle regroupe quelque 460 coopératives d'habitation où résident près de 12 000 ménages. Son territoire comprend l'île de Montréal, Laval et les municipalités de la Rive-Nord incluses dans le territoire de la Communauté métropolitaine de Montréal (CMM).

La FECHIMM s'active à défendre ses membres ainsi qu'à promouvoir la formule coopérative en habitation et le droit au logement. Elle compte sur une équipe pluridisciplinaire de 40 personnes afin d'offrir une gamme étendue de services et d'ateliers de formation favorisant l'acquisition des compétences nécessaires à l'autogestion des coopératives. L'implication essentielle des coopérantes et coopérants ainsi que le travail de notre personnel constituent la principale richesse de l'organisation dans l'accomplissement de sa mission quotidienne de soutien, de consolidation et de représentation des coopératives d'habitation.

SOMMAIRE DU POSTE

Sous l'autorité du directeur du soutien aux coopératives, la personne occupant le poste est responsable de la planification et du développement de projets de mutualisation et d'intercoopération et le développement et la coordination de projets spéciaux. Pour ce faire, elle réalise des mandats de recherche ponctuels permettant d'identifier les besoins et les ressources existants. Sur la base de ces données, elle conçoit et propose à la direction des projets répondant de manière viable aux besoins et favorisant une mise en commun des ressources, des connaissances et des compétences.

L'un des volets principaux du poste est la mise en œuvre de projets de rénovation mutualisés. Le responsable planifie le cycle annuel des projets par composantes, organise les projets en élaborant des procédures internes, coordonne la participation des coopératives, des professionnels, des entrepreneurs et des conseillers techniques de la fédération, et veille à contrôler l'exécution des projets conformément aux attentes organisationnelles.

RESPONSABILITÉS DU POSTE

Mise en œuvre du service de mutualisation des travaux de remplacement des immobilisations

- Identifier les composantes pouvant faire l'objet d'interventions mutualisées ;
- Élaborer et mettre en œuvre une planification annuelle des projets de mutualisation ;
- Élaborer et mettre en œuvre des processus d'appels d'offres mutualisés en respect des procédures internes, des processus démocratiques des coopératives et des pratiques de l'industrie de la construction ;
- Communiquer avec clarté les conditions du processus d'appel d'offres aux fournisseurs, aux coopératives participantes aux projets et au personnel de la Fédération impliqué, et gérer de manière proactive les attentes des parties prenantes ;

- Coordonner la réalisation des projets jusqu'à la délivrance des certificats de fin de travaux, notamment en ce qui a trait à la gestion des déboursés et à la gestion des imprévus de chantier ;
- Procéder à l'évaluation des projets et recommander à la direction des orientations, des pistes d'amélioration, les limites de ce type d'intervention et les risques associés.

Développement et coordination de projets spéciaux

- Collecter et analyser des informations portant sur des réalités, situations ou processus d'importance stratégique ;
- Rédiger des rapports de recherche et des études de faisabilité permettant une meilleure connaissance des besoins rencontrés par les coopératives, et élaborer une réflexion quant aux opportunités d'intervention ;
- Développer des projets selon les orientations stratégiques de la direction ;
- Coordonner la réalisation de projets spécifiques délégués ou non par la direction du soutien aux coopératives
- Participer, au besoin, à des concertations au sein de la FECHIMM ou avec d'autres acteurs du réseau coopératif ;

Planification des besoins en rénovation des coopératives en gestion

- Extraire des Bilans de santé immobilier les projets de remplacement des immobilisations prévus dans les trois prochaines années et ceux qui n'auraient pas été réalisés dans les trois dernières années ;
- Au besoin, voir à la mise à jour des BSI existants ;
- De concert avec les conseillers en gestion, déterminer quels projets doivent être financés et lesquels sont déjà financés ;
- Dresser la liste des projets à réaliser dans l'année courante et dans les deux prochaines années en établissant des priorités et une estimation préliminaires des coûts ;
- Veiller à ce que les projets planifiés soient inclus à la planification du Coordonnateur du soutien à la planification et aux travaux immobiliers.

Travail d'équipe et implication interne

- Sous l'autorité fonctionnelle du directeur des affaires associatives et administratives, coordonner la logistique d'événements associatifs ;
- Participer aux réunions d'équipe et contribuer à la réflexion et à la recherche de solutions ;
- Participer à l'ensemble des événements ou comités de la FECHIMM reliés à sa fonction ;
- Sur demande, participer à la planification stratégique.

RÉSULTATS ATTENDUS

- Clarté et pertinence des rapports, des explications de processus et des recommandations ;
- Clarté des conditions expliquées aux parties prenantes ;
- Qualité des relations avec les divers intervenants, partenaires, coops, fournisseurs ;
- Qualité de l'évaluation des projets et pertinence des recommandations ;
- Satisfaction du client en réponse aux besoins ;
- Respect des contraintes juridiques, financières et des délais ;
- Excellente capacité de négociation et de persuasion ;
- Excellente capacité de gestion des imprévus, des insatisfactions et des situations de crise ;
- Qualité, régularité et rigueur des rapports.

EXIGENCES DU POSTE

- Diplôme universitaire en gestion de projet, en aménagement ou en architecture;
- Expérience minimale de 3 ans en gestion de projets d'aménagement, de construction ou de rénovation ;
- Une expérience de 10 ans en gestion de projet d'aménagement, de rénovation ou de construction peut suppléer à la formation ;
- Maîtriser le français à l'oral et à l'écrit et anglais parlé fonctionnel ;
- Connaissance de la suite MS OFFICE et MS PROJECT (atout) ;
- Connaissance du secteur de l'habitation coopérative (atout).

HABILETÉS ET COMPORTEMENTS RECHERCHÉS

- Forte capacité d'analyse et de conceptualisation ;
- Forte habileté en gestion de projet ;
- Forte habileté logistique ;
- Capacité d'analyse et de résolution de problèmes ;
- Autonomie / initiative ;
- Sens de l'organisation et aptitudes pour la gestion de dossiers ;
- Orienté client et résultats ;
- Intérêt pour le travail d'équipe ;
- Capacité de travailler sous pression.
- Adhésion à la mission de la FECHIMM ;

CONDITIONS DE TRAVAIL

Poste salarié permanent à temps complet de catégorie V. Le travail de fin de semaine et les soirs de semaine peut être requis occasionnellement.

POUR SOUMETTRE VOTRE CANDIDATURE

Les candidats intéressés doivent soumettre leur curriculum vitae accompagné d'une lettre de motivation (prière de préciser comment vous avez pris connaissance de l'offre d'emploi), et ce avant le 26 août à 17h00.

Par la poste : FECHIMM - Recrutement
7000, ave du Parc, bureau 206
Montréal (Québec) H3N 1X1

Par courriel : emploi@fechimm.coop
Par télécopieur : 514-843-5241